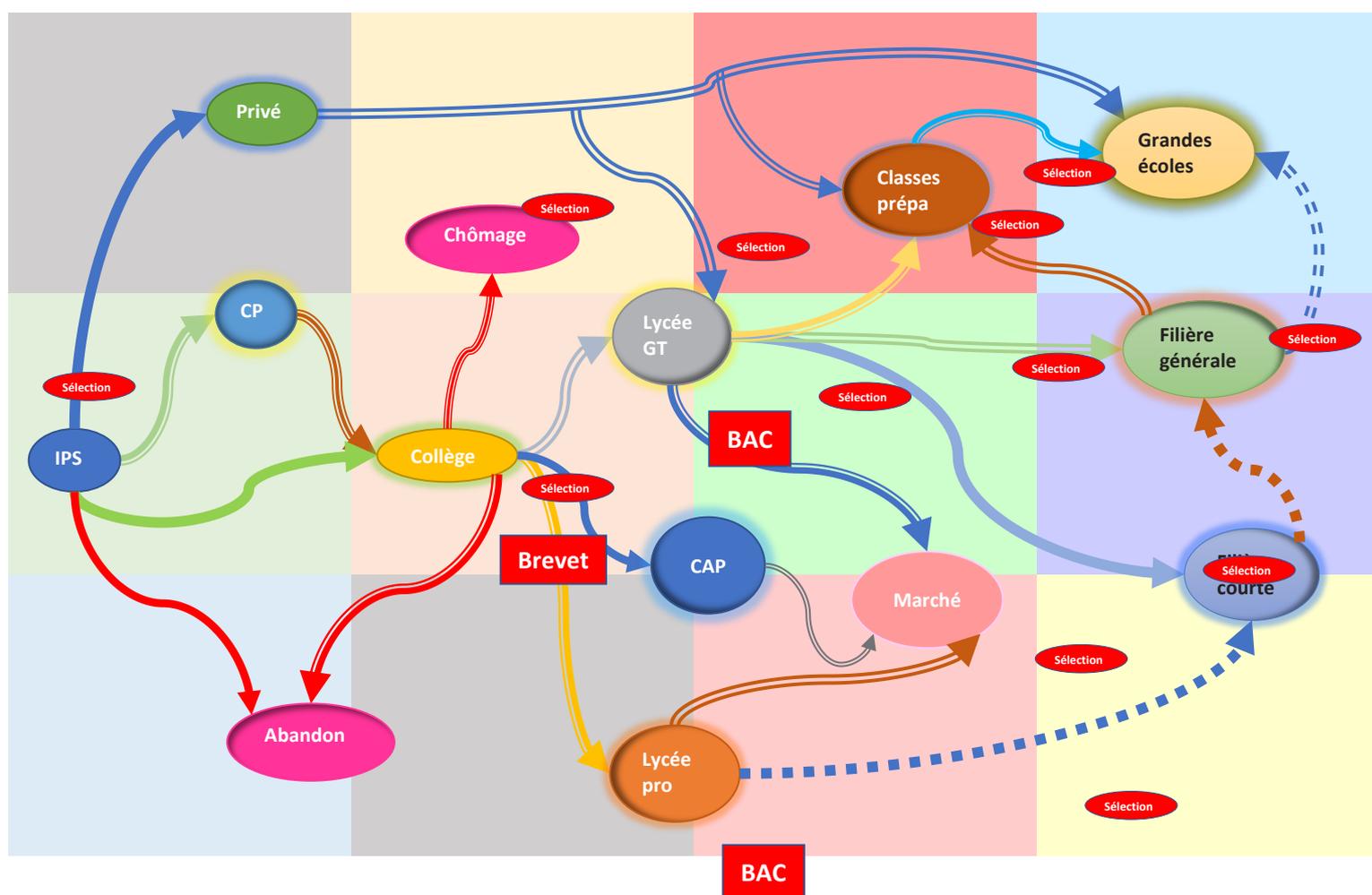


Les parcours scolaires : l'urgence d'une réaction



Le poids des milieux socio-culturels dans
l'orientation et la réussite des enfants, dans le
Haut-Rhin et ses territoires

Les faits saillants

- Le poids de l'origine sociale des élèves sur leur réussite scolaire est élevé.
- Il existe de fortes disparités territoriales, entre départements, au sein des départements et même au sein des intercommunalités. Des établissements concentrent les élèves à IPS élevé, d'autres les élèves moins favorisés et, en fonction de la situation des familles, les parcours scolaires ouverts aux enfants sont très différents.
- L'IPS des collèges et lycées est en règle générale fortement lié aux résultats au Brevet et autres évaluations des compétences en français et en mathématiques ainsi qu'au Bac.
- Les territoires classés REP/REP+ sont particulièrement affectés, avec un grand nombre de jeunes qui ne poursuivent pas leur scolarité.
- Des différences fortes entre voies générale et professionnelle où l'IPS des établissements et le taux de réussite des élèves sont beaucoup plus faibles.
- Les écoles, collèges et lycées privées sont très sélectifs socialement, et concentrent les élèves de milieux favorisés.

GLOSSAIRE

Afut SA	Agence de F abrique U rbaine et T erritoriale - Sud A lsace
CA	C ommunauté d' A gglomération
CC	C ommunauté de C ommunes
CP	C ours P réparatoire
DROM	D épartement et R égion d' O utre M er
EPCI	E tablishement P ublic de C oopération I ntercommunale
INED	I nstitut des E tudes D émographiques
IPS	I ndicateur de P ositionnement S ocial
LEGT	L ycée d' E nseignement G énéral et T echnologique
LP	L ycée P rofessionnel
LPO	L ycée P olyvalent
MEN	M inistère de l' E ducation N ationale
PISA	P rogramme I nternational pour le S uivi des A cquis des É lèves
REP	R éseau d' E ducation P rioritaire

Ce travail trouve en partie son origine dans le constat d'un très faible taux de scolarisation des jeunes de 18 à 24 ans dans le Haut-Rhin. 40% seulement des jeunes haut-rhinois sont scolarisés alors que 52% des jeunes français de cette classe d'âge le sont.

Comment expliquer que si peu de jeunes poursuivent des études supérieures?

L'hypothèse est que cette situation est le résultat de processus qui commencent très tôt dans le parcours scolaire des enfants et qui, de sélection en sélection, conduisent un grand nombre de jeunes à abandonner précocement leur scolarité ou à opter pour des études courtes.

La question au centre de ce document est de savoir quels sont les parcours scolaires qui s'ouvrent aux jeunes selon leur milieu social et le lieu où ils habitent.

Celui-ci n'a aucune prétention analytique. Il ne fait que présenter de manière synthétique les données du Ministère de l'Education Nationale concernant la «géographie de l'école».

Il ne sera donc pas fait état des études PISA qui montrent régulièrement que le système éducatif français s'avère incapable de réduire -ne serait-ce qu'en partie- les inégalités de départ des enfants.

Il s'agit plutôt de montrer comment cette reproduction des inégalités opère dans le Haut-Rhin et ses territoires et comment des parcours scolaires très différenciés s'ouvrent en fonction notamment du milieu social, économique et culturel des familles.

Les conditions socio-économiques influent-elles sur la réussite scolaire des enfants? Quel est l'IPS des parents des enfants? Comment se situe le Haut-Rhin par rapport aux autres départements français? Y a-t-il sur un même territoire des différences sensibles? Des établissements qui accompagnent mieux les enfants que les autres?

Telles sont quelques unes des questions auxquelles ce document apporte des éléments de réponse.

Pour ce faire la quasi-totalité des données disponibles sur le site «la géographie de l'école», présentées au niveau départemental et infra ont été exploitées.

Les présenter ainsi, de manière synthétique, pourrait constituer l'occasion d'approfondir la réflexion des acteurs locaux sur les moyens à mettre en œuvre pour limiter autant que faire se peut la ségrégation éducative et ouvrir les parcours scolaires.

Introduction	03
■ Milieux et éducation : Scolarité et milieux socio-économico-culturels : rappels	05
■ Milieu social des jeunes haut-rhinois	06
• Les caractéristiques des familles du Haut-Rhin	06
• La performance scolaire des enfants	07
Les acquis à l'entrée au CP	07
Le résultat des évaluations	07
Le lien entre score aux évaluations et IPS	08
■ Les inégalités territoriales en matière d'éducation	09
• Les établissements REP et REP+	09
• IPS des collégiens et réussite au Brevet	10
■ Les formes connexes d'inégalités	11
• Les voies de formation	11
• Public, privé, deux «clientèles»	11
Dans les écoles	11
Dans les collèges du Haut-Rhin	11
Dans les Lycées du Haut-Rhin	11
• Les inégalités filles/garçons	13
■ Zoom sur la région mulhousienne	14
Cartographie des collèges et des lycées	14
Mesures prises par les villes d'Illzach, Mulhouse, Wittenheim	15
■ Les moyens à disposition des collèges	17
• Les moyens financiers	17
• Les moyens humains	17
■ Conclusion :	
Que retenir?	18
Que faire ?	19

Scolarité et milieux sociaux, économiques et culturels

La géographie de l'école constitue un ensemble de données descriptives des familles des enfants, diffusées par le Ministère de l'Éducation Nationale, qui permettent notamment de calculer un indice de position sociale (IPS). Cet indice permet de comparer des situations géographiques comme des taux de réussite départementaux à différentes évaluations ou examens. Il est également disponible par établissement. Il constitue un bon prédicteur de la réussite scolaire des enfants.

On sait, depuis le début des années 1960¹, que l'origine sociale et culturelle des enfants conditionne en grande partie la réussite ou le parcours scolaire des enfants. Le milieu social des enfants a un double effet sur leur parcours scolaire :

- **L'effet primaire correspond à une réussite scolaire différente selon que le milieu social est plus ou moins favorisé.** La chance d'un descendant de cadre de devenir cadre lui-même est nettement plus élevée que celle d'un descendant d'ouvrier de devenir cadre.

Cet effet primaire, sur la durée, a tendance à se réduire, dans la mesure où l'accès aux enseignements secondaire et supérieur a été largement ouvert. Avec le « 80% d'une classe d'âge au Bac », quasiment toute la population a accès à l'université. La sélection à l'entrée pour les jeunes de familles « populaires » s'est donc réduite. Mais la compétition pour les places s'est déplacée, comme on va le voir.

- **L'effet secondaire consiste en une orientation scolaire différente** car les familles ont des comportements différents en matière de choix de poursuite d'études selon leur position sociale. Cet effet secondaire s'accroît au fil du temps. A performance scolaire égale, les élèves

1) Dès les années 60, l'INED avait relevé des différences notables (Girard A et Bastide H, « La stratification sociale et la démocratisation de l'enseignement », *Population*, vol 18, 1963), qui ont été analysées par deux sociologues majeurs : Pierre Bourdieu (*La transmission de l'héritage culturel*, in Darras, *Le partage des bénéfices*, Ed Minit, 1966) et Raymond Boudon (*L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, A. Colin, 1973).

2) Cité par Dupriez V, Monseur C., Van Compenhardt M., « Le poids de l'origine culturelle des élèves et de leur environnement scolaire sur leurs aspirations d'études », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 41/1/2012, <http://journals.openedition.org/osp/3668>; DOI: <https://doi.org/10.4000/osp.3668>

3) Thomsen JP, « *The Educational Strategies of Danish University Students from Professional and Working-Class Backgrounds* », Université de Copenhague, sept 2013.

L'indice de position sociale (IPS)

La valeur de l'IPS représente les conditions socio-économiques et culturelles moyennes des professions.

Il est établi sur la base d'enquêtes spécifiques et de données collectées par les établissements, en prenant en compte les diplômes des parents, les conditions de vie des familles, leur capital culturel, le niveau d'ambition et d'implication des parents et les pratiques culturelles des familles.

Un IPS est donc attribué aux établissements selon la composition socio-professionnelle des familles des élèves. Un IPS élevé est le signe d'un milieu socio-économico-culturel favorisé.

ne s'orientent pas de la même manière selon leur origine sociale. Par exemple, les enfants des catégories sociales les plus favorisées s'orientent nettement plus vers des classes préparatoires que les enfants de milieux plus modestes.

Ces différences d'orientation sont fortement corrélées au niveau de diplôme des parents. Le diplôme des parents peut influencer sur l'orientation de leurs enfants de plusieurs manières.

D'une part, Buchman et Dalton² ont montré que « *la durée des études supérieures envisagées par les jeunes est influencée de manière statistiquement significative (au seuil de .01) par le diplôme des parents* ». Des parents ayant fait des études longues sont plus enclins à financer de longues études pour leurs enfants par exemple.

D'autre part, le capital culturel, souvent mesuré par le niveau de diplôme des parents, explique en partie la performance scolaire des enfants et plus encore les aspirations des enfants. On constate des formes d'auto-sélection d'origine sociale qui conduisent les élèves les moins favorisés, quand bien même ils réalisent de bonnes performances scolaires, à renoncer aux voies de formation les plus prestigieuses.

Enfin, une étude Danoise dirigée par Jens Peter Thomsen³, montre que les enfants de parents peu diplômés « *ont des attentes académiques plus faibles en soi, et ils choisissent des études avec un objectif clairement défini pour leur vie professionnelle, dans les secteurs où l'on trouve facilement des emplois* ». Concomitamment, ils évitent les filières où ils jugent plus élevé le risque d'échec.

A contrario, les cadres diplômés du supérieur ayant eux-mêmes fait des études supérieures connaissent mieux le système éducatif et sont plus à même de guider l'orientation de leurs enfants. Ils privilégient pour leurs enfants des filières générales et des lieux de prestige car « les classes privilégiées mettent en place des stratégies qui leur permettent de maintenir leur position privilégiée ».

Les caractéristiques socio-économico-culturelles des familles du Haut-Rhin

Concernant les indicateurs de niveau de vie, **les familles du Haut-Rhin bénéficient d'un niveau de vie élevé** avec une médiane de revenus parmi les plus élevées des départements. Avec presque 24K€ de revenu médian, le département se classe au 9^{ème} rang des départements français.

Mais on voit également que **le taux de familles pauvres est lui aussi assez élevé**. Ce qui signifie qu'il y a une forte dispersion des revenus. Si la moitié de la population vit avec plus de 23 950 euros, l'autre moitié, qui gagne moins, gagne souvent beaucoup moins. C'est ce que montre le taux de pauvreté à 60% : 12,7% des familles avec enfants ont un revenu inférieur à 60% du revenu médian. **Il y a donc de fortes inégalités de revenu dans le département.**

Ce qui peut s'expliquer, entre autres, par la part élevée des jeunes dont un parent au moins est chômeur de longue durée.

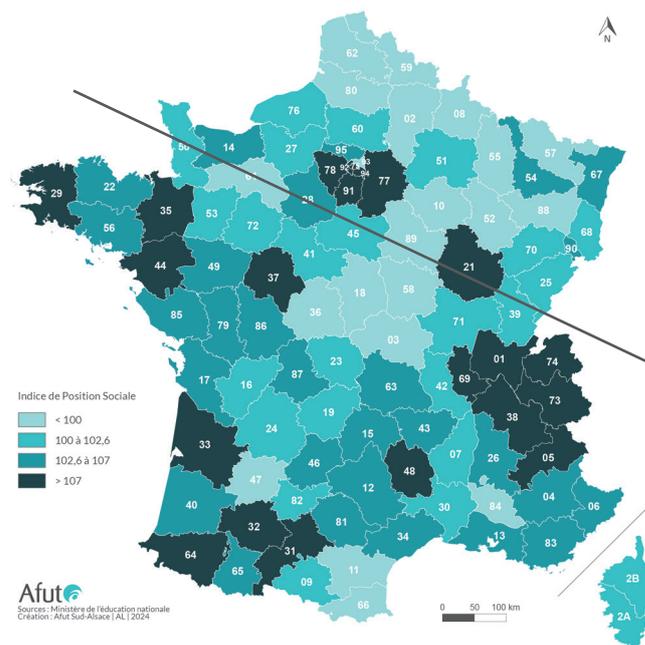
Enfin, la scolarité des parents fait ressortir **qu'un grand nombre de jeunes ont des parents peu diplômés** (ou pas diplômés du tout) et un nombre relativement faible de jeunes dont les parents sont diplômés du supérieur.

Le résultat en est un IPS moyen des parents des collégiens égal à 100,7, pour une moyenne nationale à 103,9.

Quelques indicateurs socio-économiques et culturels qualifiant les familles du Haut-Rhin

Niveau de vie médian des couples avec enfants	23 950€	9 ^{ème} rang des départements
Niveau de vie médian des familles monoparentales	15 470€	14 ^{ème} rang
Taux de pauvreté à 60% des familles avec enfants	12.7%	54 ^{ème} rang
Part des jeunes 0-17 ans ayant au moins un parent chômeur de longue durée	8.3%	65 ^{ème} rang
Part des 0-17 ans vivant dans une famille monoparentale	17.6%	22 ^{ème} rang
Part des 0-17 ans vivant dans un logement surpeuplé	10.6%	74 ^{ème} rang
Part des 0-17 ans dont les 2 parents ont un diplôme inférieur au Bac	33.7%	79 ^{ème} rang
Part des 0-17 ans ayant 2 parents diplômés du supérieur	24.9%	49 ^{ème} rang

Indice de position sociale des parents des collégiens



On remarque une nette coupure entre le nord et le sud d'un axe partant du nord Bretagne et allant au nord des Alpes. Au nord de cet axe, une majorité de départements ont un IPS bas, voire très bas, à l'exclusion de la région Ile de France et de la Côte d'or notamment. La façade atlantique, jusqu'à la métropole toulousaine, la région Rhône Alpes tendent à avoir un IPS nettement supérieur.

Ce qui place le Haut-Rhin au 68^{ème} rang des départements français. On est très loin de l'IPS de Paris et des Haut de Seine où il atteint 122.

On peut donc s'attendre à ce que les performances scolaires des enfants soient assez moyens.

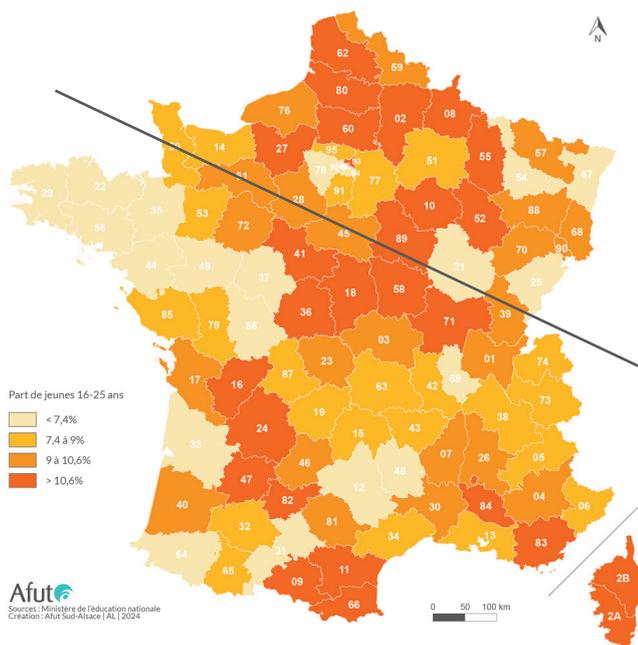
Mais, avant d'en venir là, il faut préciser que certains enfants n'ont aucune performance scolaire à mesurer. Il s'agit des jeunes de 16 à 25 ans sans diplôme et ne poursuivant pas de formation.

Dans le Haut-Rhin, il sont 9,4% dans ce cas, ce qui situe le département du Haut-Rhin se situe au 54^{ème} rang des départements français.

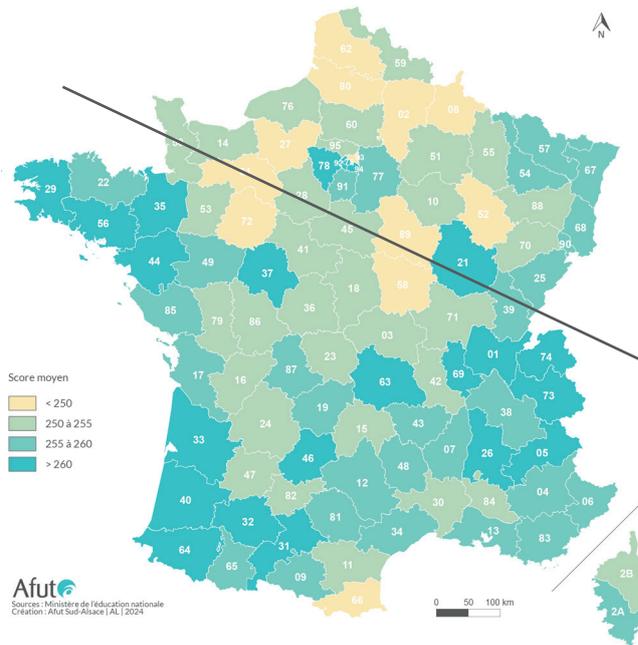
55% des enfants de cadres obtiennent un Master, contre 11% pour les enfants d'ouvriers. A diplôme égal, 78% des enfants de cadres deviennent cadres, contre 60% pour les autres qui ont un salaire net de 2100 contre 2400 pour les enfants de cadres...

Parcours scolaires et insertion professionnelle : l'implacable effet de l'origine sociale. CEREP, Enquête 2020 auprès de la Génération 2017

Part des 16-25 ans non scolarisés, sans diplôme



Score des élèves aux évaluations en français, début de 6^{ème}



Assez logiquement, on retrouve cette coupure nord/sud sur la carte des jeunes sans diplôme. Les départements du Bas-Rhin, de la Meurthe et Moselle, de la Côte d'Or et bien sûr la région Ile de France font figure d'exception. Ils ont des IPS plutôt favorables et relativement peu de jeunes qui «décrochent». Les autres départements de cette partie nord de la France ont à la fois des IPS faibles et un taux de jeunes sans diplôme et sans formation élevé.

Ce que l'on retrouve sur la 3^{ème} carte : des scores généralement faibles aux évaluations en début de 6^{ème} en français dans la partie nord, même si ces scores faibles se retrouvent dans la partie centrale de la France. Ces cartes illustrent les liens entre le milieu socio-économico-culturel et les trajectoires scolaires.

La performance scolaire des enfants

Les acquis à l'entrée en CP

Les trajectoires scolaires des enfants commencent à diverger très tôt. Les données du MEN permettent d'en prendre la mesure à l'entrée en CP où les acquis sont évalués.

Pour les quatre types d'acquis évalués, les élèves du Haut-Rhin figurent dans la moitié basse des départements français.

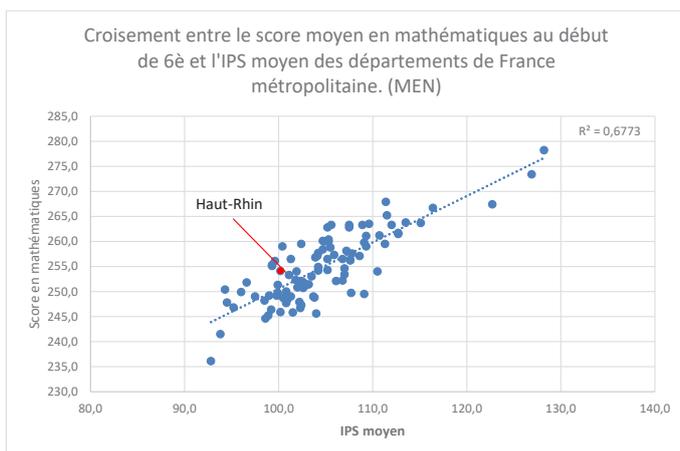
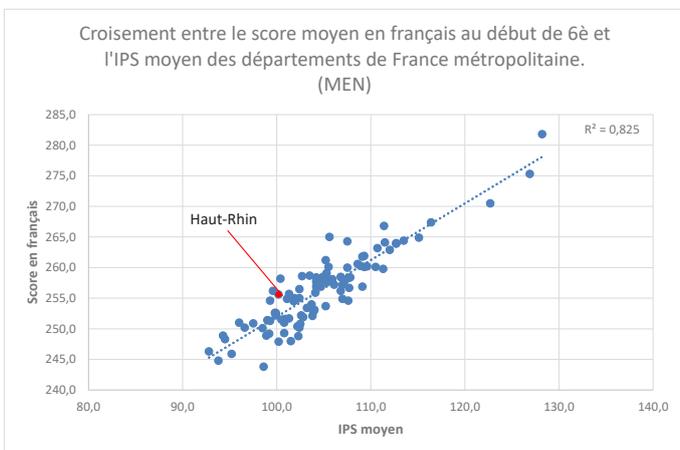
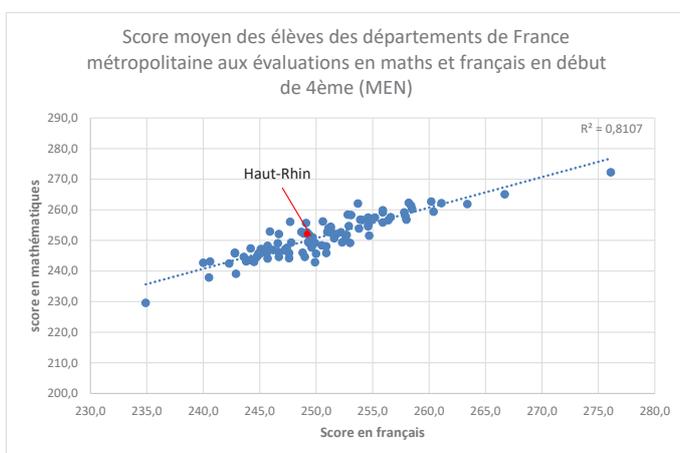
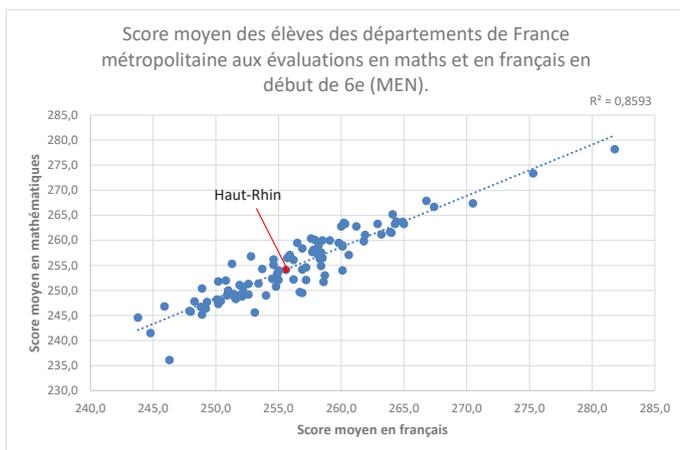
Le résultat des évaluations

La performance peut également être mesurée grâce aux évaluations en français et en mathématiques des enfants en 6^{ème} et 4^{ème} où l'on établit un score.

En 6^{ème}, le score moyen des élèves du Haut Rhin pour l'évaluation en français est de 255,6, ce qui est proche du score moyen national et place le département en 52^{ème} place.

Comparativement au score national, il y a un peu moins d'élèves faisant partie des groupes 1 et 2 (moins bons ré-

Acquis à l'entrée en CP Sources MEN, 2021.	Tx de maîtrise, dept HR	département au Tx Min	département au Tx Max	France + DROM	Rang du HR départ- tements métrop
Comprendre les mots lus par l'enseignant	68.6	58.9%	82.5	69.1	79 ^{ème}
		Val d'Oise	Aveyron		
Résoudre des problèmes	64.1	51.5%	73.4	64.4	68 ^{ème}
		Seine St Denis	Pyr Atlantiques		
Ecrire des nombres entiers	85.9	83.5%	92.7	87	88 ^{ème}
		Seine St Denis	Ht Loire		
Manipuler des syllabes	76.1	68.7%	88.8	79.3	91 ^{ème}
		Seine St Denis	Lozère		



sultats) et des groupes 5 et 6 (meilleurs résultats). Ce qui signifie que dans le département, il y a un peu plus d'élèves «moyens» (groupes 3 et 4) en français.

Pour les mathématiques, le score est de 254,1, qui est, là aussi proche de la moyenne nationale. Le département se situe au 50^{ème} rang. Comme pour le français, il y a un peu plus d'élèves «moyens» (groupes 3 et 4) qu'en France. Et un peu moins d'élèves faibles ou très bons.

En 4^{ème}, en français, le score moyen des élèves du département est de 249,2, ce qui est proche du score moyen national et place le département en 55^{ème} position. Avec un peu plus d'élèves qui se situent dans les groupes 3 et 4, aux résultats moyens, comme en 6^{ème}

En mathématiques, le score moyen est de 252,1, soit en 43^{ème} position. La part des élèves des groupes 1 et 2 est nettement plus faible qu'au plan national, la part des groupes 3 et 4 est légèrement plus forte qu'au plan national et enfin la part locale des enfants ayant les meilleures résultats est plus élevé qu'au plan national.

On a donc des élèves assez «moyens» en français et en mathématiques, mais avec une progression de la part des élèves ayant de très bons résultats en mathématiques.

Dans les faits, les écarts sont ténus. En 6^{ème}, les scores des élèves en maths et en français sont intimement liés. Il n'y a que quelques cas où les élèves d'un département ont de bons résultats dans l'une des matières et de mauvais résultats dans l'autre.

Le lien entre les scores est un peu moins fort aux évaluations en début de 4^{ème}. Le Haut-Rhin l'illustre. Le rang des élèves est peu modifié en Français entre la sixième et la quatrième, où le département est à peu près au 50^è rang. Par contre, en mathématiques, le classement des élèves passe du 50^è rang au 43^è.

Mais, globalement, les scores en mathématiques et en français sont liés. **En règle générale, les élèves bons en français sont également bons en maths.**

Le lien entre scores aux évaluation et IPS

Les résultats aux évaluations, de français comme de mathématiques, est fortement liés à l'IPS des élèves. Plus l'IPS est élevé, meilleurs sont les scores aux évaluations. Cela est valable aussi bien pour les évaluations au début de 6^{ème} qu'au début de 4^{ème}.

Mais on remarque que le lien entre l'IPS et le score est particulièrement fort pour l'évaluation en français ($R^2=0,825$ en 6^{ème}, 0,764 en 4^{ème}).

Le coefficient de corrélation concernant l'évaluation en maths qui est de 0,67 en 6^{ème}, n'est plus que de 0,57 en 4^{ème}.

L'influence du milieu social semble donc nettement plus fort concernant le français que les mathématiques ; le système éducatif, semble-t-il, arrive mieux à gommer les différences sociales dans l'apprentissage des mathématiques qu'en français.

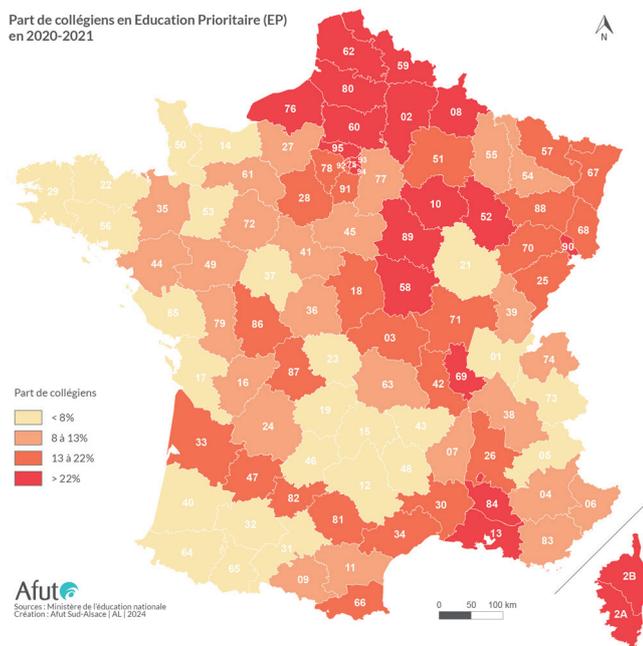
LES INEGALITES TERRITORIALES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

Les élèves du Haut-Rhin sont donc «moyens». Mais une moyenne peut cacher des disparités énormes. Ainsi l'IPS moyen des collégiens de 4^{ème} est de 105,9 en France, mais n'est que de 92,8 dans le département de Seine Saint Denis alors que celui de Paris atteint 128,2.

Il en va de même dans le Haut-Rhin où, selon le lieu où l'on habite ou l'établissement que l'on fréquente, les conditions socio-économico-culturelles des élèves peuvent être tout à fait différentes. Et partant, leurs résultats.

Les établissements REP et REP+

Au plan spatial, l'éducation nationale distingue les quartiers ou des espaces qui concentrent des populations en plus ou moins grandes difficultés des quartiers mixtes ou favorisés. Les premiers sont classés en éducation prioritaire, les autres non.



Sans surprise, on trouve dans la partie nord de la France une forte part de collégiens en REP/REP+. La façade atlantique se distingue (hors Gironde) par une part faible des collégiens en REP. Ce qui est également le cas du sud du massif central, cela s'explique probablement par l'absence de grandes villes et de quartiers d'habitat social.

Pour prendre la mesure de l'absence de mixité sociale dans les collèges (et de la concentration des problématiques sociales) on peut se reporter à la proportion de collégiens en éducation prioritaire enfants d'ouvriers ou d'inactifs. Elle est de 73,7% dans le Haut-Rhin, ce qui classe le département en antépénultième position des départements de France métropolitaine.

Les Réseaux d'Education Prioritaire

La politique d'éducation prioritaire répond aux objectifs de l'article L.111.1 du Code de l'éducation qui précise : « Le service public de l'éducation ... contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative.

Il ... veille également à la mixité sociale des publics scolarisés au sein des établissements d'enseignement. Pour garantir la réussite de tous, l'école se construit avec la participation des parents, quelle que soit leur origine sociale.»

La politique d'éducation prioritaire se fonde sur une carte des réseaux composés d'un collège et des écoles du secteur accueillant le même public.

Deux types de réseaux ont été identifiés : les REP+ qui concernent les quartiers ou les secteurs isolés connaissant les plus grandes concentrations de difficultés sociales ayant des incidences fortes sur la réussite scolaire et les REP plus mixtes socialement mais rencontrant des difficultés sociales plus significatives que celles des collèges et écoles situés hors de l'éducation prioritaire.

À la rentrée 2023, 1 093 réseaux composent la carte de l'éducation prioritaire : 731 collèges et 4 136 écoles en REP, 362 collèges et 2 459 écoles en REP+. Au total, plus de 1,7 millions d'élèves bénéficient des différents dispositifs de l'éducation prioritaire.

Source : Educscol

Il y a dans le département 59 écoles en éducation prioritaire qui accueillent 18,9% des écoliers et 9 collèges en REP qui représentent 18,2% des collégiens haut-rhinois.

La performance scolaire des jeunes en éducation prioritaire est largement plus faible que celle des jeunes hors éducation prioritaire. Les dispositifs mis en œuvre parviennent sans doute à limiter ces écarts, mais ne suffisent pas pour réduire totalement les effets des différences de capital culturel des élèves.

Ecart de réussite en début de CP entre élèves en éducation prioritaire et les autres

Capacité à résoudre des problèmes	23,1%
Comprendre les mots lus par l'enseignant	35%

IPS des collégiens du Haut-Rhin et réussite au Brevet

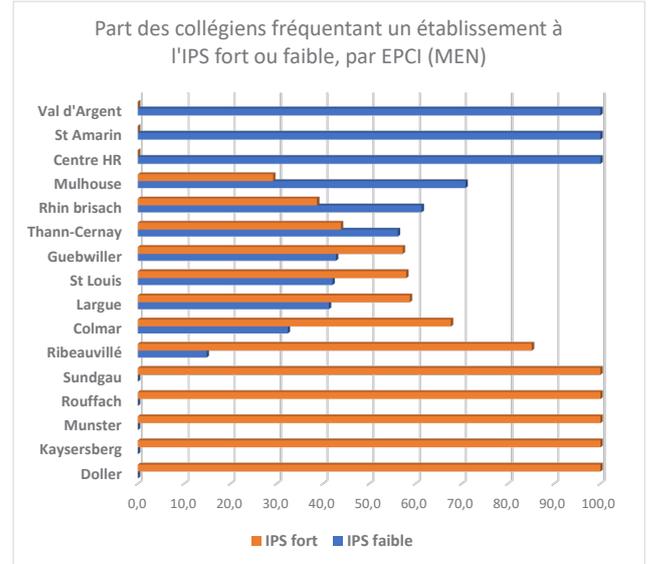
Les EPCI où il n'y a qu'un collège sont très marqués socialement. Les collégiens représentent bien la composition sociale du territoire. Parmi les territoires où il y a plusieurs collèges, Colmar et Mulhouse peuvent servir d'exemples-types.

Dans l'agglomération de Colmar, il y a 10 collèges. 3 d'entre eux ont un IPS faible (inférieur à la médiane). Dans l'agglomération de Mulhouse, sur les 25 collèges, 18 (soit 72%) présentent des IPS faibles.

Le résultat ne se fait pas attendre. Le taux de réussite au Brevet est très différent d'un territoire à l'autre.

Dans l'agglomération de Colmar un tiers des collèges à un taux de réussite faible, contre les deux tiers dans l'agglomération mulhousienne. Seuls 20% des établissements de la région mulhousienne ont un taux de réussite élevé, contre 40% dans celle de Colmar.

Pour donner un ordre de grandeur plus précis du lien entre IPS et réussite, il est possible de croiser l'IPS des collèges et leur taux de réussite. **70% des collèges ayant un IPS faible ont un faible taux de réussite au Brevet ; 65% des collèges ayant un IPS élevé ont un taux de réussite élevé.**



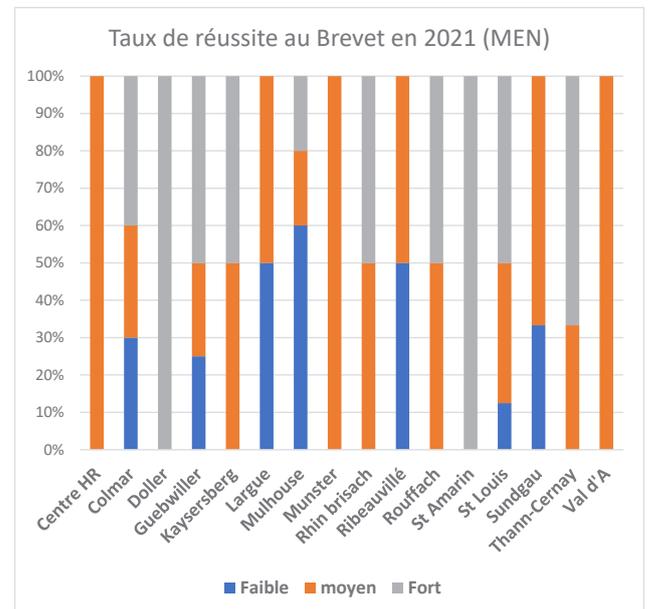
Faible = inférieur à la médiane, fort = supérieur à la médiane

Croisement entre l'IPS des collèges et le taux de réussite au Brevet.

	IPS faible	IPS moyen	IPS élevé
Tx réussite faible	69.6	26.1	4.3
Tx réussite moyen	21.7	47.8	30.4
Tx réussite fort	8.7	26.1	65.2

Il s'agit d'un ordre de grandeur car les années de référence varient : 2021 pour le taux de réussite au Brevet et 2022 pour l'IPS

Ce tableau se lit ainsi : 69,6 des collégiens scolarisés dans un établissement à faible IPS ont un taux de réussite faible au Brevet.



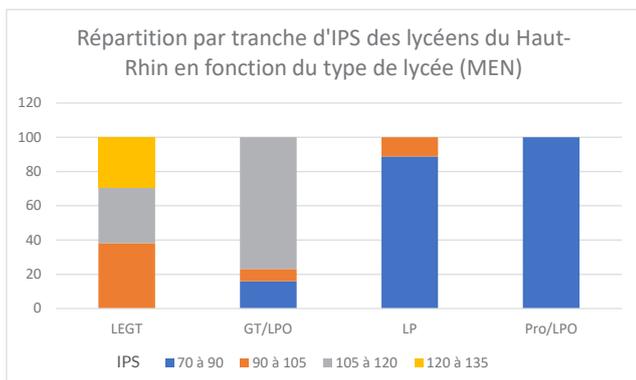
LES AUTRES FORMES D'INEGALITES

Les voies de formation

Il existe, en France, un cloisonnement et une hiérarchie assez forte entre les savoirs généraux, les savoirs scientifiques et les savoirs professionnels. Etre orienté dans une voie ou dans l'autre n'ouvre absolument pas les mêmes perspectives quant aux carrières possibles.

Les lycées d'enseignements généraux ont tous un IPS supérieur à 90.

Dans les lycées où les voies générales, technologiques et professionnelles se côtoient (LPOlyvalents), les élèves



suivant la voie générale ont un profil un peu différent, avec un faible pourcentage (23%) de jeunes étudiant dans un établissement ayant un IPS compris entre 70 et 105. Mais 70% d'entre eux étudient dans un établissement où l'IPS est assez élevé, entre 105 et 120.

Changement de décors radical dans les lycées professionnels où une écrasante majorité des élèves (89%) fréquentent un établissement ayant un IPS faible, entre 70 et 90. Et, dans les lycées mixtes, les élèves suivant la voie professionnelle, ont à 100% les IPS les plus bas.

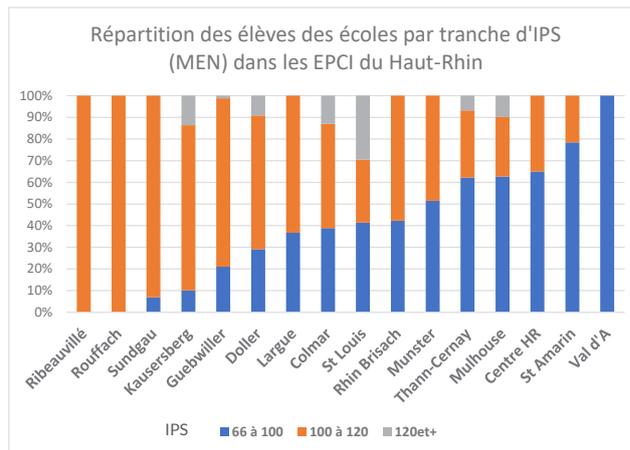
On trouve donc très clairement des orientations des élèves très différenciées en fonction du milieu socio-économique et culturel des parents : **aux élèves de milieux plutôt défavorisés, la voie professionnelle, aux élèves plus favorisés, la voie générale et technologique.**

Public, privé, deux «clientèles»

Dans les écoles

La très forte prédominance des écoles publiques (300/313) ne rend pas utile une mise en parallèle public/privé très approfondie. Il suffit de constater que l'IPS des écoles privées va de 95,3 à 134,1, quand celui des écoles publiques va de 66,1 à 134.

Par contre, la répartition des élèves selon l'IPS de leur école confirme la très forte inégalité territoriale relevée précédemment. Dans certains EPCI, les élèves sont majoritairement accueillis dans des écoles où l'IPS est relativement faible : Munster, Thann-Cernay, Mulhouse... Avec une part d'élèves dans des écoles à IPS élevé (+120) très faible voire nulle.



D'ailleurs, sur les 10 240 enfants accueillis dans une école dont l'IPS est faible (de 60 à 90), 78% le sont dans une école de l'agglomération mulhousienne.

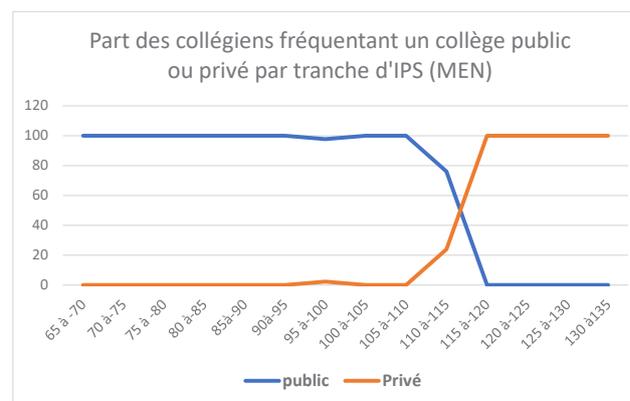
S'il y a une part non négligeable d'enfants (40%) accueillis dans des écoles dont l'IPS est relativement faible dans l'agglomération de Saint Louis, elle est aussi celle où la part d'enfants fréquentant une école à l'IPS élevé est la plus forte : 30%. Ce qui est le signe d'une forte hétérogénéité sociale.

Dans les collèges du Haut-Rhin, la situation est presque caricaturale.

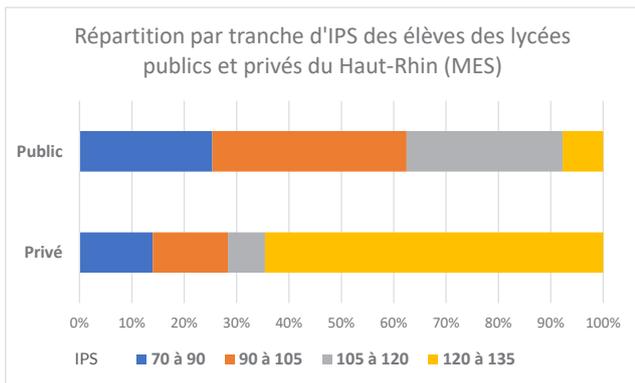
73% des collégiens sont scolarisés dans un collège dont l'IPS est <110, ce sont quasiment tous des établissements publics.

Ils sont donc 10 082 (27%) à fréquenter un collège à l'IPS >110, parmi eux, 68% sont inscrits dans un collège privé.

Dans le public, aucun collège n'a un IPS supérieur à 115, c'est le cas de 9 des 12 collèges privés.



Le collège est une continuation de la situation qui prévaut dans les écoles : très peu d'établissements publics ont un IPS élevé, tandis que l'essentiel des établissements privés ont un IPS élevé.



Hors LPO où il n'y a pas de lycée privé sous contrat

Dans les lycées

Parmi les lycéens du public, il n'y a que 8% des élèves qui fréquentent un établissement à IPS très élevé (>120), alors que c'est le cas de 65% des lycéens du privé. Naturellement, les parts des lycéens dans des établissements à IPS faible est beaucoup plus élevée dans les lycées publics que dans les lycées privés qui se montrent de fait très sélectifs.

Une autre façon de voir les choses consiste à dire que les familles appartenant à des milieux favorisés orientent plutôt leurs enfants vers des établissements privés, où règne un certain entre-soi social, économique et culturel.

Cela se traduit en termes de réussite, de deux manières.

- La première est que le taux de réussite au Bac des voies professionnelles est beaucoup plus faible que les voies générale et technologique. Avec un écart très élevé entre les lycées ayant les scores les plus élevés et les plus faibles.

- La seconde est que les établissements privés, très sélectifs, font partie des établissements aux plus forts taux de réussite.

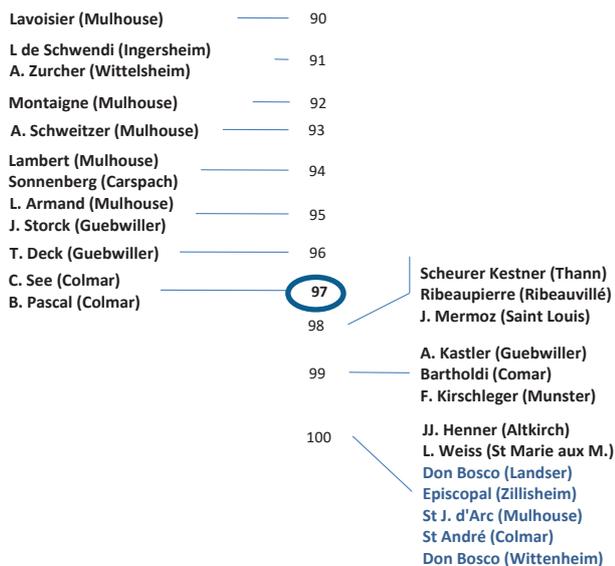
Et naturellement, on retrouve une corrélation assez nette entre l'IPS moyen des établissements et le taux de réussite au Bac. Avec il est vrai des lycées qui s'éloignent de la tendance comme le lycée Lambert ou l'institut Sonnenberg dits «en deça des attentes», avec des IPS autour de 100 et 110, mais des taux de réussite faibles (94%).

D'autres, comme les lycées Lavoisier, Montaigne et Schweitzer ont des IPS assez faibles (inférieurs à 100) et un faible taux de réussite, mais ils se distinguent par le fait qu'ils accompagnent les élèves et les conduisent jusqu'au Bac. Ils évitent ainsi des décrochages prématurés.

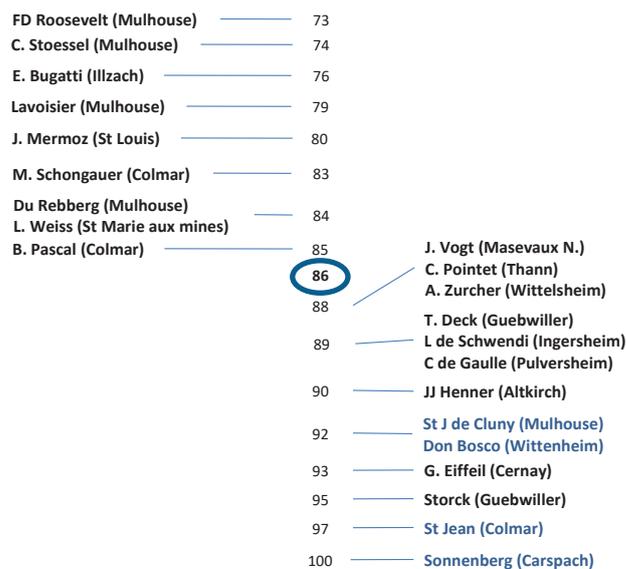
A l'opposé, certains établissements sont dits «sélectifs» avec de bons taux de réussite, mais au prix quelquefois d'un faible taux d'accès au Bac et des ruptures entre la seconde et la terminale.

Le taux de réussite n'est donc qu'un indicateur qui reflète mal la valeur ajoutée de l'établissement, mais c'est souvent le seul indicateur que regardent les parents soucieux de la réussite de leurs enfants.

Taux de réussite au Bac, en 2021, voie générale et technologique (MEN)



Taux de réussite au Bac, en 2021, voie professionnelle (MEN)



En gras et entourées, figurent les moyennes. En bleu, les établissements privés.

N'apparaissent que les établissements ayant un cycle complet de la seconde à la terminale et ayant présenté au moins 20 candidats pour la voie générale et technologique et 10 pour la voie professionnelle «production»

Les inégalités filles/garçons

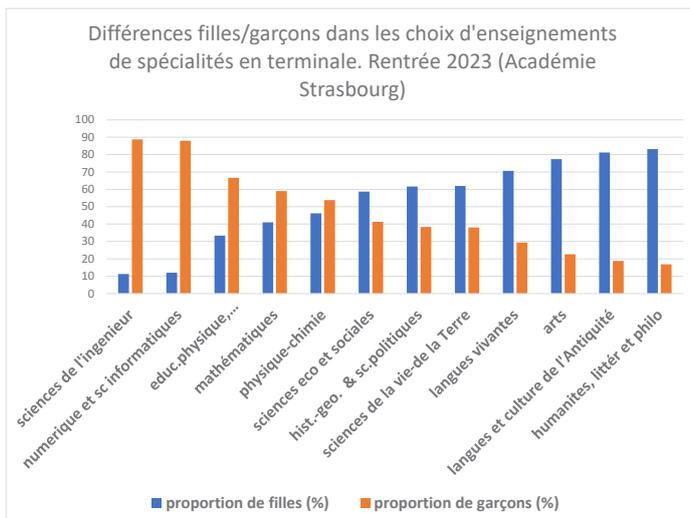
Il est tout à fait surprenant qu'il n'y ait aucune donnée genrée parmi l'ensemble très riche de données présentées par le MEN sur le site «la géographie de l'école.»

Pourtant, il est connu que l'orientation des filles et des garçons est différenciée et que cela ouvre des carrières différentes. Avec des métiers très féminisés et moins rémunérateurs généralement que les métiers masculinisés.

Pour en avoir une idée plus précise, on peut se remettre aux données diffusées par l'Académie de Strasbourg concernant les choix d'enseignements de spécialités réalisés en classe de terminale.

Les sciences de l'ingénieur, l'informatique, les activités sportives ou encore les mathématiques ont une part de garçons largement supérieure à celle des filles. Pour les deux premières spécialités la part des filles se situe entre 11 et 12%!

A l'opposé, **les langues, les arts, la littérature etc sont très majoritairement choisis par les filles.** Par exemple, la spécialité «Humanités, littérature et philosophie» ne comprend que 17% de garçons.



Il n'y a guère qu'en physique-chimie que la parité est à peu près établie.

Le parcours post-Bac est ainsi tracé, ainsi que les parcours professionnels ouverts aux unes et aux autres.



Mur peint dans la communauté de communes de la Largue

MESURES PRISES PAR TROIS VILLES DE L'AGGLOMÉRATION

La situation ne laisse pas indifférents les acteurs concernés. Collectivités locales comme Etat se mobilisent pour tenter de remédier aux difficultés éducatives rencontrées. Quelques exemples vont en être donnés au travers des actions menées par les villes de Mulhouse, Wittenheim et Illzach, au premier chef concernées du fait que les quartiers prioritaires accueillent par définition des familles défavorisées.

Du côté de l'Etat : après le dédoublement des classes de CP dans les quartiers prioritaires de la ville, l'Etat y a mis en place des cités éducatives afin de mobiliser et de structurer tous les acteurs de la communauté éducative autour d'enjeux éducatifs partagés pour consolider la prise en charge des enfants et des jeunes dans tous les espaces de vie, depuis la petite enfance jusqu'à leur insertion professionnelle.

La cité éducative de Mulhouse Coteaux est composée de 2 collèges (1 REP+ et 1 REP), 6 écoles REP et 1 lycée. Elle vise à intensifier les prises en charge éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Le programme de la Cité éducative Mulhouse Coteaux mis en place début 2020 se déploie sur trois axes et objectifs : conforter le rôle de l'école pour encourager l'ambition scolaire des jeunes et de leurs familles, promouvoir la continuité éducative en accompagnant les parents, ouvrir le champ des possibles en favorisant l'inclusion, en renforçant la culture numérique, et en œuvrant à l'émancipation des jeunes et plus particulièrement des filles.

Principales mesures éducatives de la ville de Wittenheim

■ **Plan pluriannuel d'investissement** dans les groupes scolaires (près de 1,2 millions € TTC déjà investis pour des travaux dans les écoles, 2,46 millions € TTC en 2023 et 2024). En partenariat avec m2A, création d'un nouveau bâtiment périscolaire pour le groupe scolaire La-Fontaine Curie

■ Equipement informatique et accompagnement au numérique

Plus de 40 ordinateurs et 24 écrans intelligents installés, plus de 150 000 € d'investissement pour le matériel informatique. Développement d'actions de sensibilisation au numérique et aux réseaux sociaux pour des classes des écoles élémentaires.

■ Equipement des enfants et des classes

Près de 830 calculatrices ou dictionnaires remis aux enfants de CM2 pour leur entrée en 6^{ème}, près de 880 petits livres offerts aux enfants de grande section et plus de 130 000 € d'investissement pour le mobilier scolaire.

■ Accès à la culture

• Accompagner l'accès à la lecture & à l'écriture via l'action de la médiathèque, en relation avec le festival Ramdam du livre et de la lecture, festival soutenu par la Ville.

• Actions d'éducation artistique et culturelle (orchestre à l'école, actions mémoire et histoire, etc.) et soutien à l'apprentissage du bilinguisme dans les écoles.

• Orchestre à l'école et Eveil au violon pour les élèves des écoles Pasteur et La Fontaine.

• Création du Culture Lab lancé en 2022, offre une expérience culturelle originale avec des rencontres, spectacles, animations

Source : bilan à mi mandat de la ville de Wittenheim fourni par la ville

Principales mesures éducatives de la ville de Mulhouse

La ville a engagé un projet de réussite éducative en partenariat avec l'Education nationale et en dialogue avec l'ensemble des acteurs éducatifs (parents, fédérations de parents, syndicats...)

■ Cadre d'apprentissage

- Rénovations, construction de 4 groupes scolaires (80M€), maintenance et amélioration (3,7M€)
- 340 agents municipaux dédiés
- Réaménagements des espaces extérieurs
- Plan numérique : 100% des classes équipées vidéoprojecteurs et ordinateurs

■ Aux côtés des parents

- Création du conseil des parents
- Soutien à la parentalité (médiatrices scolaires, espaces parents dans les écoles, cours de français langue étrangère
- aide aux élèves et à leurs familles (classes passerelles, programme de réussite éducative...)
- Plan ambition Mulhouse pour la prise en charge des enfants en difficultés (8,8 M€/5 ans)

■ Aux côtés de la communauté éducative

- Développement de filières d'excellence et de cursus innovants (classes à projets culturels, école internationale)
- Projets Nature autour de l'école du dehors
- Demos : orchestre à vocation sociale
- Classes de ville pour aider les enfants à devenir citoyens
- Lieux ressources : ateliers pédagogiques d'arts plastiques et ludothèque ainsi que des projets pédagogiques soutenus dans le cadre du Fonds d'Aide à l'Initiative.

De plus : des Intervenants spécialisés mis à disposition pour des actions ponctuelles : cadres sportifs, natation scolaire, patinoire, accueil en bibliothèque, orchestre, interventions environnement, musées, arts plastiques...

Source : ville de Mulhouse. « La réussite éducative, une priorité pour la ville »

Principales mesures éducatives de la ville d'Illzach

L'objectif visé est de permettre l'épanouissement de chacun par la solidarité, l'accompagnement et la facilitation, en menant une politique sociale juste, visible et lisible, en facilitant la création de lien social, en facilitant l'accès aux activités et à la culture, en menant une politique éducative volontariste.

La solidarité doit également se traduire au quotidien par un accompagnement fort et par la facilitation d'accès en termes :

- d'égalité face à l'éducation, à la culture et à toutes les autres activités, y compris sportives ;
- d'égalité d'accès à toutes les structures d'accueil, de la petite enfance à l'âge le plus avancé.

Les actions menées :

- Poursuivre les actions d'éducation et de prévention engagées avec les partenaires dans le cadre du contrat de politique de la ville avec les services de l'Etat
- Promouvoir la pratique des activités sportives et culturelles à travers un projet d'activités extrascolaires entre le centre social, les écoles, les collèges et les associations.
- Faciliter l'action des équipes pédagogiques dans nos écoles par un soutien fort et facilitant
- Relancer et développer la dynamique du numérique dans les écoles, connexion à la fibre et au WIFI de toutes les écoles.

Source : Site internet de la ville, Horizon 2030. Projet municipal 2020-2026.

Principales mesures éducatives de l'agglomération mulhousienne

■ L'agglomération propose **35 sites d'accueil** avec des équipes qualifiées pour favoriser le développement, l'éducation et l'éveil des 3 300 enfants accueillis

■ **Lieux de rencontre parents/enfants**, pour échanger avec des professionnels de la petite enfance

■ **Accueil sur le temps de midi et après la classe** avec des projets artistiques, culturels ou sportifs variés

■ **L'agglomération a signé avec la CAF une Convention Territoriale Globale 2002-2026**. Les actions se développent selon trois axes :

- Améliorer la coordination des acteurs de l'accompagnement des familles pour renforcer le lien avec les familles
- Renforcer la qualité de l'offre de services pour l'accueil du public
- Réduire les inégalités, favoriser l'inclusion et l'accès aux droits.

■ L'aventure citoyenne

Chaque année, l'Aventure citoyenne accompagne plus de 600 enfants du CE2 au CM2 de Mulhouse Alsace Agglomération dans un apprentissage de la citoyenneté, dans le cadre de l'école.

L'aventure citoyenne se déroule en 5 étapes d'octobre à juin. A travers ces étapes, les thèmes suivants sont abordés :

- l'aspect protecteur de la Loi, la découverte des institutions et du bien vivre ensemble,
- la connaissance de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et de l'histoire des droits de l'enfant,
- la découverte de l'Histoire : l'origine, la nationalité, la citoyenneté et la laïcité,
- la citoyenneté et le respect de l'environnement et du cadre de vie,
- la découverte des adultes et des institutions dont le travail et les missions sont la protection de l'enfance,
- l'engagement des enfants et la participation collective.

Source : site internet de l'agglomération.

LES MOYENS A DISPOSITION DES COLLEGES ET LYCEES

Les données présentées ci-après appellent trois réserves. La première est que le Ministère fournit les données concernant les dépenses des départements en faveur des collèges, mais ne fournit aucune donnée quant à ses propres dépenses en la matière. De la même manière, les données départementalisées concernant les dépenses des régions ne sont pas disponibles.

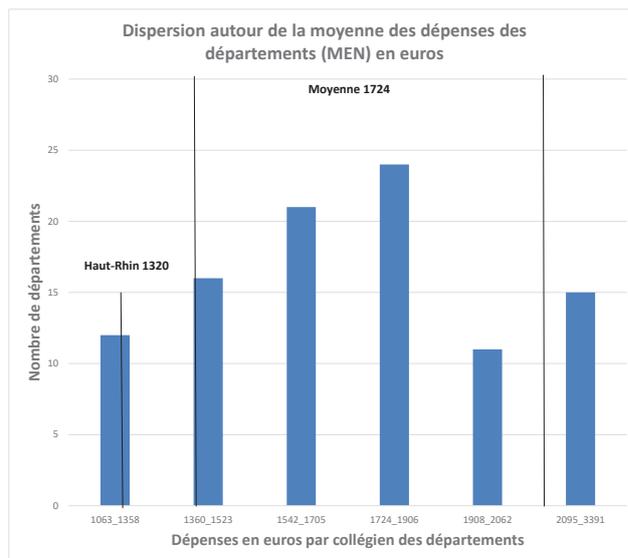
La seconde est liée au fait que les données sont disponibles au niveau des départements. Compte tenu des disparités intra-départementales, des données au niveau des établissements seraient bienvenues.

Les moyens financiers

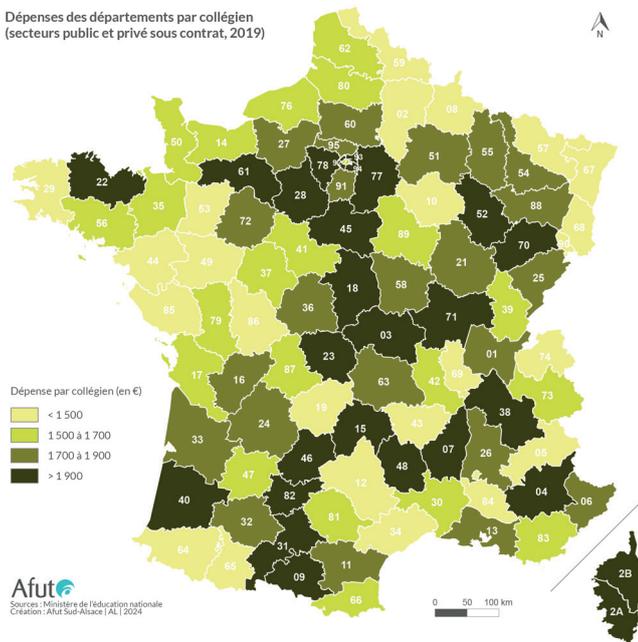
Dans le département du Haut-Rhin, la dépense moyenne du département par collégien s'élève à 1 320€ alors que la dépense moyenne des départements français, DROM compris, s'élève à 1 724€. Le Haut-Rhin figure ainsi en 88^{ème} position des départements métropolitains français.

L'étude de la dispersion autour de la moyenne montre que cette dépense est anormalement (statistiquement parlant) faible. L'écart-type étant de 365, la dépense «normale» est comprise entre 1359€ et 2089€.

A contrario, certains départements comme la Lozère avec 3 391€ par collégien ont des dépenses «anormalement» élevées.



Avec une dépense de 1320 euros par collégien, le département du Haut-Rhin a une dépense basse par rapport à la normale figurée par les deux traits verticaux



La logique spatiale est peu évidente. Parmi les Départements ayant les dépenses les plus élevées, se trouvent de nombreux territoires «ruraux»: Haute Saône, Ardèche, Eure et Loir, Cher, Lot, Allier, Cantal, Lozère, Haute Marne. Avec des exceptions comme la Haute Garonne, la Seine et Marne ou la Seine Saint Denis qui ont également des dépenses très élevées. Les Départements aux plus faibles dépenses sont par contre très hétérogènes.

Les moyens humains

De la même manière, le nombre de personnels d'accompagnement socio-éducatif est faible dans les collèges et lycées du département : 13,5 personnes pour 1 000 élèves, ce qui place le Haut-Rhin en 92^{ème} position des départements métropolitains. La moyenne française (DROM compris) est de 16,4 personnes.

En ce qui concerne les enseignants, le nombre d'élèves devant un professeur est plus ou moins dans la moyenne, sauf dans les lycées professionnels où le nombre d'élèves par classe est assez faible.

Nb d'élèves devant un prof en lycée GT (2019)	HR = 24,9	FR = 24,4	Rang 71 ^e
Nb d'élèves devant un prof en lycée Pro (2019)	HR = 15	FR = 25,7	Rang 27 ^e
Nb d'élèves devant un prof en Collège (2019)	HR = 23,1	FR = 23,4	Rang 47 ^e

Les autres moyens

Le département du Haut-Rhin se situe là aussi à peu près dans la moyenne des départements métropolitains français en ce qui concerne l'équipement informatique.

Nb d'ordinateurs/100 élèves dans les écoles publiques (2019)	HR = 14,9	FR = 14,4	Rang 63 ^e
Nb d'ordinateurs/100 élèves dans les collèges publics (2019)	HR = 29	FR = 33,8	Rang 65 ^e

QUE PEUT-ON RETENIR?

En matière d'éducation, il n'y a pas de déterminisme strict. Il y a souvent des enseignants enthousiasmants, des équipes pédagogiques dynamiques qui «tirent» les élèves vers la réussite. Des élèves de milieux socio-culturels faibles réussissent, ou certains départements ou EPCI ayant de faibles ou moyens IPS ont des taux de réussite plus qu'honorables. Il existe des «effets géographiques» qui jouent sur les parcours scolaires. On sait de même que le genre influence fortement les parcours scolaires et par suite professionnels.

Le poids de l'origine sociale des élèves sur leur réussite scolaire est toutefois très élevé.

- **L'IPS des collèges et lycées est en règle générale fortement lié aux résultats** au Brevet et autres évaluations des compétences en français et en mathématiques ainsi qu'au Bac ;
- **Les territoires classés REP/REP+ sont particulièrement affectés** avec un grand nombre de jeunes qui ne poursuivent pas leur scolarité.
- Des différences fortes entre voies professionnelle et générale. Dans la première on constate un IPS des établissements et un taux de réussite beaucoup plus faibles. Les élèves y sont orientés «par défaut», ce qui conduit à dévaloriser socialement ces formes d'études et consubstantiellement les métiers qui y sont rattachés.
- **Les écoles, collèges et lycées privés sont très sélectifs socialement**, ils favorisent les élèves à IPS élevé et tendent à rejeter ceux qui pourraient faire baisser leur taux de réussite.
- **Ce mouvement de sélection commence très tôt**, dès la maternelle où l'on évalue déjà les compétences acquises, comme si tous les enfants devaient acquérir les mêmes compétences au même moment. De plus, ne sont évaluées que des compétences formelles alors qu'on pourrait les évaluer sur leur curiosité, sur leur créativité artistique, leur imagination... Einstein n'aurait plus aucune chance dans notre système éducatif!
- **Il existe de fortes disparités territoriales, entre départements, au sein des départements et même au sein des intercommunalités.** Des établissements concentrent les élèves à IPS élevé, d'autres les élèves moins favorisés et, en fonction de la situation des familles, les parcours scolaires ouverts aux enfants sont très différents.

On entre ainsi dans un cercle vicieux. Les parents soucieux de la réussite scolaire de leurs enfants, parce qu'ils savent que le diplôme est déterminant de l'accès à l'emploi, vont soit choisir leur lieu de vie en fonction de la «qualité» des établissements ou de leur taux de réussite aux examens, soit vont inscrire leurs enfants dans leur commune de résidence, mais en sélectionnant l'établissement selon son taux de réussite. Ce qui revient, dans la région mulhousienne à privilégier les établissements privés qui, sélectifs, ont tendance à accueillir les enfants de familles à fort IPS. Cela conduit à une ségrégation scolaire croissante.

Les conséquences de tels parcours différenciés sont très importantes. A déjà été mentionnée la dévalorisation des métiers «manuels» consécutive à l'orientation des élèves les moins favorisés vers les formations professionnelles.

Une autre conséquence de ces processus de sélection est que **certaines familles évitent les établissements mulhousiens**, ce qui renforce les inégalités scolaires et alimente les forces centrifuges telles que les classes moyennes et supérieures évitent la ville.

Cela conduit à ce que **les différentes catégories de jeunes ne se croisent plus.** Pour les uns, peu favorisés, il n'y a plus de modèle de réussite ce qui peut conduire à une contre-culture scolaire ; tandis que les plus favorisés peuvent croire que leur réussite ne tient qu'à leurs mérites personnels et développer un sentiment de supériorité à l'égard de ceux qui n'atteignent pas leur niveau de réussite.

Enfin, il faut insister sur le fait que le système éducatif ne remplit plus son rôle d'intégrateur. Pour reprendre les propos de Dubet¹, il fabrique de l'exclusion. L'ouverture au plus grand nombre de l'école s'est accompagnée d'un emprise croissante du diplôme qui distribue les individus selon leur «mérite» apparent. Comme le système repose sur la sélection par l'échec, la majeure partie de la population n'a pas le «bon» niveau de diplôme ou le «bon» diplôme, que seule une petite minorité peut obtenir. Ce qui alimente le sentiment de déclassement et le sentiment que, malgré leurs efforts pour se former, les personnes ne pourront jamais accéder à des postes gratifiants. Ce qui nourrit les mouvements anti-élites que le pays connaît.

Il y a trois manières différentes d'aborder les données présentées

La première est le fatalisme, sur fond de naturalisme. Certains sont naturellement plus «doués» que d'autres pour les études... Il n'y a donc pas à s'alarmer de cette situation.

La deuxième est de penser qu'au fond, l'éducation est un marché qui doit être en phase avec la lutte des places. L'école n'est alors que la phase préparatoire à l'économie de marché, dont le principe est la libre concurrence.

La troisième consiste à penser que l'éducation est un bien public qui permet la croissance du capital économique, social et culturel de la nation. Nombreux sont les économistes qui imputent une grande partie de la croissance du PIB et de la productivité des années des «30 glorieuses», à la croissance du niveau de formation de la population.

Dans cette acception, la situation demande des actions correctrices.

Dubet F, Pourquoi l'école fabrique de l'exclusion? «Attention école», revue Après-demain, n°69-70, 2024

QUE PEUT-ON FAIRE ?

Quelles actions correctives envisager au niveau local ?

Comme l'un des marqueurs des parcours scolaire est le niveau socio-économico-culturel des enfants accueillis dans les établissements scolaires, on pense immédiatement à des mesures visant à **accroître l'hétérogénéité sociale des établissements**. Il s'agit alors d'en finir avec des établissements ségrégués, avec des enfants issus de milieux défavorisés d'un côté, et des enfants de milieux favorisés de l'autre.

Les expérimentations menées en France montrent que cette voie ne constitue pas une panacée (encart ci-contre).

L'évaluation qui en a été faite montre en effet que :

■ **les résultats scolaires des élèves issus de milieux défavorisés, scolarisés dans des collèges plus mixtes socialement n'ont pas significativement progressé.** On peut faire l'hypothèse que la fréquentation au collège d'enfants plus favorisés ne peut effacer les différences de capital culturel des uns et des autres.

■ **La plus grande mixité sociale des collèges n'a pas dégradé les performances scolaires des plus favorisés.** L'estime de soi des élèves favorisés en sort même renforcée puisque leur position relative dans leur classe ou établissement s'est améliorée.

■ Toutefois, **tous les élèves «sont plus optimistes sur le rendement de l'effort»** en ayant davantage le sentiment qu'ils peuvent influencer sur leur réussite.

■ **C'est en matière de bien être social que l'accroissement de la mixité a eu le plus d'effet positif pour les enfants défavorisés** qui estiment avoir de meilleures relations avec leurs amis, sont plus enclins à la coopération, se sentent plus en sécurité. Les enfants favorisés de leur côté sont plus enclins à se montrer solidaires, sont plus optimistes, perçoivent une meilleure qualité des relations amicales.

Ces dimensions non scolaires de la mixité sociale ont donc une importance capitale, car elles pourraient, d'une part, influencer les trajectoires individuelles à plus long terme ; d'autre part, signifier une meilleure intégration sociale des élèves. Ce qui est loin d'être négligeable car l'école n'est pas seulement le lieu des apprentissages académiques, mais aussi de l'apprentissage de la vie en commun.

En-deçà de modifier la composition sociale ou l'aire de recrutement des établissements, il est possible de jouer sur les établissements eux-mêmes.

■ En faisant évoluer la pédagogie dans les établissements les plus fréquentés par des enfants de milieux défavorisés, en développant des pédagogies favorisant notamment l'expérimentation active.

■ Sensibiliser les jeunes et leurs familles à l'importance de la scolarité en faisant venir dans les établissements

5 approches pour rééquilibrer le recrutement social des collèges

1) Mise en place de secteurs multi-collèges en réunissant les secteurs de plusieurs collèges en un seul, avec des choix régulés par des règles de priorité.

2) Création de secteurs multi-collèges, sans choix régulés. Ce sont alors les niveaux (6^e, 5^e, 4^e, 3^e) qui sont affectés à tel ou tel établissement. Les 2 premières années peuvent se dérouler dans un collège du nouveau secteur et les deux suivantes dans un autre collège du secteur. Ou bien, les années paires tous les élèves sont affectés dans un collège et les années impaires, dans un autre.

3) Modification de la sectorisation des collèges pour rééquilibrer la composition sociale de leur bassin de recrutement.

4) Fermeture ou ouverture d'établissements pour reconfigurer les secteurs des collèges environnants pour créer une plus grande mixité sociale. Par exemple, fermer les établissements les plus ségrégués et répartir les élèves dans des établissements plus mixtes.

5) Implantation de sections à recrutement spécifique (musique, bilingues, sections européennes...) dans des collèges socialement défavorisés pour accroître leur attractivité pour des familles favorisées.

Voir, Grenet J., Huillery E., Souidi Y., Mixité sociale au collège : premiers résultats des expérimentations menées en France, Note du CSEN, n°9, avril 2023.

des jeunes issus de milieux défavorisés qui ont «réussi», des femmes qui mènent brillamment des carrières scientifiques ou occupent des postes prestigieux...

■ Ne pas attendre que les enfants présentent des troubles pour intervenir. Mette en place un dispositif de type «réussite éducative» (voir page 15) pour tous les élèves des établissements aux IPS les plus bas.

■ Continuer et démultiplier les «vacances apprenantes» et autres activités péri-scolaires autour d'activités créatives scientifiques et techniques par exemple.

■ Bien évidemment, si l'Etat limitait les possibilités d'échapper à la carte scolaire et si les établissements privés étaient incités à améliorer l'hétérogénéité de leurs élèves, les mesures ci-dessus s'en trouveraient facilitées.

■ Quoi qu'il en soit, ces mesures, quelle qu'elles soient, doivent faire l'objet d'une gouvernance spécifique telle que l'ensemble des parties-prenantes soient associées à la démarche. C'est une condition sine qua non de leur efficacité.



PUBLICATIONS EN LIEN

Afut, A propos de la géographie de l'école : un énorme défi à relever, 2019

Afut/AUDELOR, La formation, clef de la dynamique d'emploi dans les territoires?, Population et avenir, n°749, 2020

FNAU, La formation, quel atout pour l'emploi et les territoires? 2021

SITES RESSOURCES

<https://www.education.gouv.fr/geographie-de-l-ecole-323657>

https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/cereq_-_parcours_scolaires_et_insertion_professionnelle_-_etude_fs_-_sept2023.pdf

Afut

agence de fabrique
urbaine et territoriale

SUD-ALSACE

CONTACT

Afut Sud-Alsace

33 avenue de Colmar
68200 MULHOUSE

www.afut-sudalsace.org

Direction de la publication

Viviane BEGOC, directrice de l'Agence

Rédaction

Didier Taverne

Didier.taverne@afut-sudalsace.org

Cartographie : Anne Lichtle

Octobre 2024

Toute reproduction autorisée avec mention précise
de la source et référence exacte.